

La politique cinématographique de la France en Allemagne occupée (1945-1949)

Titre(s) : La politique cinématographique de la France en Allemagne occupée (1945-1949)

Auteur(s) : Thaisy, Laurence

Adresse bibliographique : : Presses universitaires du Septentrion, 1 JAN 2006

Description matérielle : 275 p. ; 24 cm

Note sur la provenance : Achat

Résumé ou extrait : En 1945, après avoir constitué un puissant instrument de propagande sous le Troisième Reich, le cinéma allemand est réduit à néant et se trouve soumis au bon vouloir des puissances d'occupation. Tout en affirmant sa volonté de dénazifier et de rééduquer les Allemands, chacune d'elles entreprend de relancer et de développer les activités cinématographiques d'une façon conforme à ses intérêts. Cette étude se propose de cerner les caractéristiques, l'évolution et le rayonnement de l'action menée par les Français. L'importance qu'ils accordent au cinéma se traduit par de nombreuses mesures : réouverture des salles, installation d'ateliers et de studios, création de sociétés franco-allemandes, sélection et diffusion de films français, organisation de galas et de festivals, mise en place de ciné-clubs... Si certaines réalisations s'inscrivent dans une politique de rééducation, d'autres dénotent une volonté de rehausser le prestige de la France et d'implanter le cinéma français en Allemagne. En même temps, des accords passés avec les autres puissances d'occupation témoignent de l'impact du contexte international (émergence de la Guerre Froide et adhésion progressive de la France à la politique anglo-américaine) sur le cinéma. Source du résumé :

<https://www.decite.fr/rechercher/result?q=politique+cin%C3%A9matographique+thaisy> (page consultée le 26 mars 2018).

Sujet(s) : Histoire

Cinéma

Allemagne

France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Monographie